Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 31

Artikel: Jeunesse qui passe
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255378

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JEUNESSE QUI PASSE

Jeunesse, tu t'avances, heureuse insouciante, par les sentiers faciles de la vie.

Dans la plaine, les gazons verdissent pour te parler d'espoir et se fleurissent pour te sourire.

Tes pas menus de gazelle libre soulèvent sur la route un nuage rose, rose comme l'aurore printanière.

Roses comme la jeune aurore, tes joues fraîches se creusent d'une fossette, nid d'oiseau, que tu fais, où nichera le bonheur.

La brise qui fait onduler les blés et les frondaisons des arbres agite ta chevelure mutine qui caresse tes épaules rondes et ton cou de cygne.

Jeunesse qui passes, trésor de charmes, souviens-toi que tu passes.

Le chemin de la vie se fera rude, rocailleux en montant vers les cimes où l'on lutte.

Les gazons, vers l'automne, jaunissent, épuisés, sans sève, couchés sous la morsure des tempêtes impitoyables.

Puis les neiges décembrales tomberont et blanchiront ta chevelure blonde. Puis, sur ton front, sur tes joues, la pluie des chagrins labourera des sillons, ces ravines où se couchent la vieillesse et la ruine.

Jeunesse qui passes, que ton cœur reste pur et viril, et que ta vieillesse au lieu d'être une fin inutile soit le couronnement d'une vie de bonté.

Jeunesse qui passe, d'après le tableau de Mme Delacroix-Garnier.

EN NORVÈGE

Pour être l'un des royaumes les plus anciens de l'Europe, la Norvège n'en a pas moins passé par de nombreuses vicissitudes.

En 872, le roi Harold Harfagre unifia le pays qui obéissait à une foule de chefs ; sa dynastie régna pendant cinq siècles. Le dernier descendant s'allia à la maison de Danemark et, par le traité de Calmar, en 1397, s'effectua l'union des trois royaumes scandinaves. Les guerres napoléoniennes apportent des troubles profonds dans le nord. Le Danemark rend la Norvège à la Suède, à la paix de Kiel, en 1814. La Norvège est ainsi annexée à sa voisine, mais voulant vivre indépendante, elle se donne une constitution en mai 1814. Une guerre éclate : on parlemente et, avant la fin de l'année, la Suède consent que son roi soit aussi roi de Norvège.

Christian Michelsen
président du ministère norvégien.

Mais l'union des frères jumeaux ne fut pas parfaite. A plus d'une reprise, durant le XIXe siècle, éclatèrent des conflits politiques. Les Norvégiens, tenant à leur indépendance entière, demandent, déjà en 1836, la complète égalité des deux royaumes, un pavillon maritime national, une nouvelle organisation des relations étrangères, des représentants à l'étranger. Ils ont obtenu une partie de ces droits, mais pas tous. En 1893, le ministère libéral Steen-Blehr démissionna parce que le roi refusa de sanctionner la création d'un service consulaire norvégien.

Le Storthing continua la lutte et c'est précisément cette question des consulats qui amena la première autorité norvégienne à dénoncer, le 7 juin dernier, l'union avec la Suède. Le roi, une fois de plus, avait opposé son veto à la loi consulaire.

Le vieux roi Oscar II qui règne en Scandinavie depuis 1872, est donc privé de la couronne de Norvège. Le conflit n'est pas terminé. La Norvège cherche un roi. Elle en a demandé un en la personne du petit-fils d'Oscar II qui n'est pas disposé à donner son approbation ; elle est allée frapper à la porte de la maison danoise. Des bruits ont couru que si les Norvégiens ne trouvaient pas de tête à couronner, ils s'érigeront en république, ce qui réjouirait le grand écrivain Björnsen, mais rendrait plus difficiles leurs relations avec les puissances étrangères.

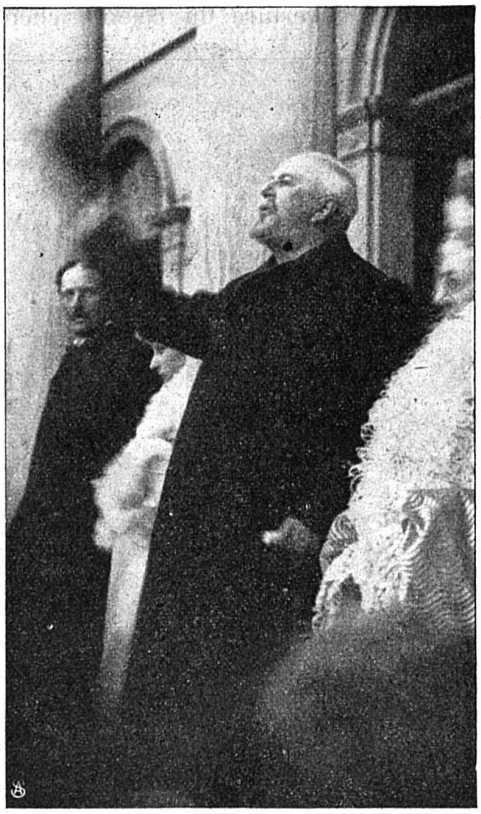

Oscar II sur le balcon du château de Rosendal, poussant un hourrah à « la glorieuse, loyale et bonne patrie qui lui est chère. »